



Conférence de presse d'une délégation du Bureau du Procureur avec les journalistes guinéens  
**Déclaration à la Presse Guinéenne**

Nous sommes une délégation du Bureau du Procureur de la Cour pénale internationale (CPI). C'est notre deuxième visite officielle en Guinée dans le cadre de l'analyse préliminaire que nous menons par rapport aux événements du 28 septembre 2009. Comme vous le savez, la communauté internationale via le Groupe de contact sur la Guinée, a appelé, à l'unanimité, à ce que les responsables soient traduits en justice d'abord par les autorités judiciaires guinéennes et, en cas de défaillance, par la CPI.

Nous voudrions saluer le soutien total que nous avons reçu des autorités guinéennes ainsi que d'organisations régionales et internationales, soutien qui s'est confirmé à l'occasion de la présente visite. Notre mission a eu pour objet de nous concerter avec les autorités judiciaires guinéennes et de rassembler des informations sur les dernières évolutions de l'enquête nationale menée actuellement sur les événements du 28 septembre 2009.

La Guinée est un État partie au Statut de Rome depuis le 14 juillet 2003. En conséquence, la Cour pénale internationale a compétence à l'égard des crimes de guerre, des crimes contre l'humanité ou du crime de génocide pouvant être commis sur le territoire de la Guinée ou par ses ressortissants. Le Statut de Rome consacre le principe de la primauté de la justice nationale qui a la responsabilité première d'enquêter et de poursuivre les principaux responsables dans la commission des crimes les plus graves qui touchent la communauté internationale.

Il faudra juger les responsables des crimes odieux commis le 28 septembre, y compris les auteurs de violences sexuelles.

Au cours de cette mission, il nous est apparu des avancées significatives dans l'enquête et la poursuite des responsables des crimes odieux commis contre les victimes guinéennes des événements du 28 septembre. Nous continuerons à suivre avec attention le travail de nos collègues guinéens. Nous les encourageons à poursuivre leurs efforts en toute impartialité et en toute indépendance. Comme l'ont rappelé récemment encore les acteurs de la communauté internationale tel que le Président du Groupe de contact sur la Guinée, Mr. Ibrahim Fall, justice et paix ne sont pas inconciliables. Dans ce même cadre le Procureur Louis Moreno-Ocampo rappelle que la lutte contre l'impunité est un élément essentiel et incontournable dans la stabilisation et la paix sociale, surtout à l'approche d'un processus électoral qu'il souhaite apaisé et mené dans le respect de l'Etat de droit.

Nous rendrons compte au Procureur de la CPI de ce que nous avons vu et entendu du pool de juges d'instruction désigné dans cette affaire et de l'ensemble des autorités que nous avons rencontrées.

Le Bureau du Procureur poursuivra quotidiennement son mandat d'évaluation des différents actes posés dans le sens de rendre justice aux victimes du 28 septembre.